

---

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté  
Tenue le jeudi 25 septembre 2025, à 13 h (HE)  
au bureau du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté  
au 5500, North Service Road, bureau 1002, Burlington (Ontario) L7L 6W6 et sur Zoom**

---

**Conseil d'administration :**

Ben Rempel, président par intérim du conseil d'administration  
John Burke, CRIC, vice-président du conseil d'administration\*  
Marty Baram, CRIC\*  
Normand Beaudry  
Richard Dennis, CRIC  
Tim D'Souza  
Jyoti Singh

**Observateur ministériel**

Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

**Absente**

Jennifer Henry

*\* par téléconférence*

**Direction :**

Stan Belevici, CRIC-CISR, président et chef de la direction par intérim  
Jessica Freeman, directrice, Communications et relations des parties prenantes  
  
Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle  
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions  
Beata Pawlowska, directrice, Normes professionnelles, recherche, éducation et politiques  
Victoria Rumble, secrétaire générale

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration du CA et secrétaire de séance

## **1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES**

### **Quorum**

Le président par intérim du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 13 h (HE). Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.

a) Reconnaissance territoriale

Le président par intérim du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres accords avec les peuples autochtones. Il exprime de la gratitude quant au privilège de travailler et de vivre sur ces territoires.

b) Introduction

Le président par intérim du CA souhaite la bienvenue à tous les membres du CA, à l'observateur ministériel, aux membres du public, aux titulaires de permis du Collège et

présente les participants à la réunion. Il fournit des instructions sur la manière d'écouter la réunion en français.

c) Déclaration de conflit d'intérêts

Le président par intérim du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant tout point faisant l'objet des discussions. Aucun n'est déclaré.

## 2. APPROBATION DES RÉOLUTIONS EN BLOC

Le président par intérim du CA indique que les résolutions en bloc ont été distribuées avant la réunion et propose d'ajouter les deux points suivants aux résolutions en bloc : 8,3 – Plan de perfectionnement et de formation du CA et 8,6 – Résultats du sondage concernant Convene. Cette modification vise à donner plus de temps pour se concentrer sur les discussions de fond pendant la réunion.

Le président par intérim du CA demande ensuite à ce qu'une motion approuve les résolutions en bloc avec les modifications proposées.

Motion présentée par John Burke et appuyée par Marty Baram :

**IL EST RÉSOLU QUE** les 11 points contenus dans les résolutions en bloc, telles qu'elles sont modifiées, soient par la présente approuvés :

1. Procès-verbal de la réunion du CA du 19 juin 2025
2. Rapport du Comité des finances et de la vérification
3. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature
4. Rapport du Comité des ressources humaines
5. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante
6. Confirmation des signataires autorisés
7. Mise à jour du plan de relève du Collège
8. Nomination au Comité du Tribunal
9. Approbation de la registraire par intérim
10. Plan de perfectionnement et de formation du CA
11. Résultats du sondage concernant Convene

### RÉSOLUTION ADOPTÉE

## 3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Le président par intérim du CA fait référence à l'ordre du jour modifié et demande une motion pour son approbation.

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Tim D'Souza :

**IL EST RÉSOLU QUE** l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.

## RÉSOLUTION ADOPTÉE

### 4. RAPPORT DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DU CA

Le président par intérim du CA réaffirme l'objectif fondamental du Collège et souligne que l'organisme entre dans une phase cruciale de transition et de renouvellement. Il indique que le Collège s'apprête à finaliser la réglementation visant à mettre pleinement en œuvre la *Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté*, ce qui marquera la fin de sa phase de transition.

Il reconnaît le rôle essentiel des mesures transitoires dans le maintien du cadre institutionnel, des politiques et des Règlements administratifs pendant cette période, ainsi que la contribution importante du CA transitoire dans la préparation de la phase suivant la transition au moyen de l'élaboration de Règlements administratifs, de normes et de politiques de gouvernance actualisés.

Il mentionne que le CA est parvenu à un consensus sur la nécessité d'un nouveau leadership exécutif pour guider le Collège au-delà de la transition et salue les précieuses contributions de John Murray, ancien chef de la direction. Il mentionne que l'établissement d'un processus d'inscription, la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle et de mentorat, la réduction des arriérés de plaintes et de demandes, la surveillance accrue des praticiens non autorisés et la promotion d'initiatives en matière de professionnalisme figurent au nombre des réalisations remarquables accomplies.

Le président par intérim du CA souligne la transparence, la responsabilité et la confiance comme principes fondamentaux et l'importance d'une communication honnête, de la production de rapports fiables et de l'amélioration continue. Il fait valoir qu'une gouvernance efficace dépend d'une collaboration étroite entre le CA et l'équipe responsable des opérations, soutenue par une communication ouverte, une responsabilité commune et une description claire des rôles de chacun (président du CA, chef de la direction et secrétaire général).

Il conclut son compte rendu en exprimant sa gratitude envers les membres du CA et l'équipe dirigeante, dont les efforts ont contribué de manière décisive à faire progresser les travaux de réglementation essentiels et à établir des bases solides pour l'avenir du Collège.

### 5. RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

#### 5.1 RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM

Le président du CA par intérim donne la parole à Stan Belevici, président et chef de la direction par intérim.

Stan Belevici reconnaît les défis liés au changement organisationnel et souligne l'importance de soutenir et de rassurer le personnel tout au long du processus. Il remarque que la communication ouverte reste une stratégie clé pour s'assurer que les décisions sont transparentes, bien comprises et largement soutenues.

Il souligne en outre que l'équipe dirigeante est activement engagée à recueillir des commentaires, à assurer la cohésion et à renforcer la collaboration entre les différents services. Il souligne l'importance de promouvoir la cohérence avec le Plan stratégique global, tout en soulignant que le travail d'équipe continu est essentiel pour favoriser un milieu éclairé et obtenir des résultats communs et comparables.

Le président par intérim du CA remercie Stan Belevici de son compte rendu.

## **5.2 à 5.6 RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE**

Le président par intérim du CA invite chaque membre de l'équipe dirigeante à faire un compte rendu de son service respectif.

- Beata Pawlowska, directrice du Service des normes professionnelles, de la recherche, de l'éducation et des politiques, indique que le Collège a atteint plusieurs jalons importants cette année, notamment l'application de révisions aux compétences essentielles à la pratique des CRIC et des CRIEE, ce qui constitue une avancée importante dans le renforcement du cadre réglementaire. Elle fait remarquer que le cadre de compétences actualisé a été présenté au CA en juin. Il a été suivi de séances d'information à l'intention des parties prenantes et d'une planification coordonnée en vue de l'intégrer à tous les programmes de formation.

Elle déclare que des travaux préliminaires sur la validation de la banque de questions et l'harmonisation des examens avec le nouveau cadre de compétences ont été amorcés simultanément, soulignant que la banque de questions compte désormais plus de 5000 questions, ce qui renforce l'intégrité des examens et offre une plus grande souplesse opérationnelle.

Dans le domaine de la recherche, elle indique qu'une deuxième subvention Accélération de Mitacs a été accordée pour le projet de bourse de recherche, soulignant ainsi la force des initiatives de recherche du Collège. En parallèle, le projet de revue exploratoire sur l'intelligence artificielle (IA) a été effectué, positionnant le Collège pour qu'il encadre les pratiques éthiques que les titulaires de permis et le personnel doivent appliquer en matière d'IA. Elle confirme que la prestation du programme continue de fonctionner efficacement, grâce à des initiatives telles que le lancement en octobre de la cohorte n° 4 du Programme de mentorat comptant 400 titulaires de permis. Elle mentionne que ces réalisations témoignent des progrès importants accomplis dans la promotion de l'engagement du Collège envers la protection du public et l'excellence professionnelle.

- Cathy Pappas, directrice du Service des inscriptions, indique que le Collège a considérablement réduit le délai de traitement des demandes, passant de 60 à 49 jours en moyenne grâce à la rationalisation du processus et à l'amélioration des fonctionnalités du Portail du Collège. Elle mentionne que le taux d'efficacité en matière de renouvellement

annuel demeure élevé, et que 96 % des titulaires de permis ont effectué leur renouvellement sans l'intervention du personnel, comme l'année précédente.

Elle indique que malgré une augmentation du nombre d'appels et de courriels pendant la période de renouvellement, l'équipe du Service des inscriptions a toujours respecté les indicateurs de rendement clés, en continuant à cibler un délai de réponse de 48 heures, sauf pendant une semaine au cours des six derniers mois. Elle ajoute que les analyses hebdomadaires continuent de témoigner de délais de réponse rapides. Elle souligne que l'augmentation du nombre de demandes de renseignements était en grande partie attribuable aux pics saisonniers et aux utilisateurs ayant besoin d'aide pour se connecter au Portail ou le parcourir. Elle mentionne qu'à mesure que les titulaires de permis se familiarisent avec le système, le nombre de demandes devrait continuer à diminuer lors des prochains cycles de renouvellement.

- Laura Halbert, directrice du Service de la conduite professionnelle, fait état d'excellents résultats opérationnels pour l'année, indiquant une amélioration de 20 % par rapport au cycle précédent. Elle mentionne que l'efficacité opérationnelle continuait de progresser au moyen d'une gestion rigoureuse et de processus simplifiés, en particulier dans les tâches de réception des plaintes et de règlement rapide.

Laura Halbert déclare que des mécanismes ciblés ont contribué à augmenter de 54 % le nombre de dossiers classés, tandis que l'efficacité du traitement des plaintes tient à une surveillance continue permettant un suivi cohérent des données. Elle signale que des progrès substantiels ont été réalisés dans la gestion des dossiers dont a hérité le Collège, alors que 80 pour cent de ces 1627 dossiers ont été entièrement réglés et que le reste est traité activement. Elle précise qu'au cours de l'exercice financier 2025, les activités réalisées en juillet et août sont restées stables, indiquant une réduction de 53 du nombre de plaintes et l'absence de hausse notable des nouveaux dossiers.

- Jessica Freeman, directrice du Service des communications et des relations avec les parties prenantes, déclare que le Collège a surveillé le rendement des médias sociaux et l'engagement qu'ils suscitent tout au long de l'année, en utilisant des indicateurs basés sur des données pour évaluer l'efficacité des communications et orienter les initiatives de rayonnement. Elle souligne que les niveaux d'activité correspondent aux ressources disponibles, le marketing et la communication narrative étant axés sur la prévention de la fraude et la protection des personnes vulnérables.

Elle indique qu'à la fin de l'année, le Collège comptait plus de 760 000 abonnés, a fait paraître 265 publications, a attiré près de 550 000 internautes sur son site Web et a enregistré environ 750 000 visites sur le Registre public, la fréquentation ayant doublé pendant les initiatives de prévention de la fraude. Elle souligne que la sensibilisation et le marketing ciblés sur les plateformes numériques et locales ont contribué à augmenter le nombre d'abonnés en vue d'atteindre la cible de 800 000 abonnés. Elle rend également compte des travaux exploratoires liés à l'IA et des préparatifs en prévision d'une présentation sur l'IA et la gestion des arriérés lors d'une prochaine conférence sur la

réglementation. Elle ajoute que le taux de fréquentation du Registre public était resté stable malgré les changements apportés aux politiques d'immigration, et qu'une campagne précédente avait permis d'augmenter le nombre d'abonnés YouTube de 1000 à 350 000 en 16 semaines. Elle conclut que le Collège a réalisé des progrès importants en matière de gestion des risques et de responsabilité sociale, renforçant ainsi sa présence nationale dans un contexte d'engagement et de besoins accrus selon le volume de travail.

Le CA exprime sa satisfaction à l'égard du travail accompli dans tous les services et demande que cette reconnaissance soit transmise au personnel du Collège.

Le président par intérim du CA remercie l'équipe dirigeante de ses comptes rendus.

## **6. DURABILITÉ**

Le président par intérim du CA donne la parole à Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV).

Tim D'Souza indique que le Comité s'était réuni le 11 septembre 2025 et qu'un résumé des points saillants de la réunion a été inclus dans les documents distribués aux administrateurs avant la réunion.

### **6.1 EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS NON AUDITÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 2025**

Le président par intérim du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il mentionne que le CFV a examiné les résultats financiers non audités pour l'exercice financier ayant pris fin le 30 juin. Il indique que l'écart favorable de 393 000 \$ est attribuable aux produits plus élevés que prévu de 363 000 \$ et aux charges inférieures aux prévisions d'environ 30 000 \$. Il poursuit en expliquant que les produits sont plus élevés en raison des cotisations annuelles et des frais de retard de paiement plus élevés que prévu de même qu'à des créances irrécouvrables moins élevées, alors que les charges moins élevées sont attribuables à des frais de surveillance d'examen et à des frais liés aux cartes de crédit qui sont inférieurs aux prévisions. Il souligne que la situation financière globale du Collège était jugée stable.

Les administrateurs demandent que les soldes des réserves soient examinés lors de leur prochaine réunion, en mettant l'accent sur les niveaux de réserves appropriés et la nécessité de poursuivre le financement des technologies de l'information (TI). De plus, les administrateurs demandent une mise à jour claire sur les coûts, le rendement et la valeur stratégique de la plateforme de TI afin de prendre des décisions éclairées.

Le président par intérim du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

## **6.2 REGISTRE D'ATTÉNUATION DES RISQUES**

Le président par intérim du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le registre des risques avait été examiné lors de la dernière réunion du CFV. Il fait remarquer que 25 risques avaient été relevés et évalués sur une échelle de 0 à 25 en fonction de leur probabilité et de leurs répercussions, avant et après la mise en place de mesures d'atténuation.

Il indique que la dernière évaluation a révélé deux risques résiduels très élevés, sept risques modérés et six risques faibles. Par rapport au trimestre précédent, dix risques ont grimpé au classement, le risque lié à la pertinence du processus de plaintes obtenant le classement le plus élevé, mais restant toutefois dans la moyenne.

Tim D'Souza fait remarquer que la fréquence des rapports sur les risques sera examinée alors qu'un membre a fait part de sa préférence pour le maintien des rapports trimestriels. Il en convient et indique que le CFV étudiera la question de façon plus approfondie et présentera au CA une recommandation formelle à une date ultérieure.

Le président par intérim du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

## **6.3 EXAMEN FINANCIER – DÉVELOPPEMENT DU PORTAIL DU COLLÈGE**

Le président par intérim du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le Collège a préparé un tableau comparant les charges budgétées et les charges réelles prévues pour l'initiative de transition des TI. Il indique qu'une allocation initiale de 3 M\$ avait été approuvée pour les besoins des TI au moment de sa mise sur pied, et qu'une contribution supplémentaire versée l'année dernière avait porté le fonds des immobilisations total à 6,5 M\$. Il indique que le document a été modifié pour présenter une comparaison entre le montant total des fonds d'immobilisation et le montant total des fonds utilisés sur plusieurs années : 6,5 M\$ avaient été budgétés alors que 6,7 M\$ ont été dépensés, l'écart de 0,2 M\$ ayant été tiré du budget des opérations. Il ajoute que l'allocation totale pour le fonds des immobilisations pourrait augmenter à environ 10,9 M\$ au cours des années à venir, sous réserve de l'approbation du CA et de la mise à jour des projections de la direction.

Les administrateurs soulèvent des préoccupations en matière de gouvernance concernant les prévisions de 10,9 M\$ et les écarts budgétaires continus, invoquant des difficultés liées au calendrier et aux prévisions. Ils discutent des retards dans la réalisation du projet et reconnaissent la nécessité d'une évaluation des risques plus rigoureuse, d'une divulgation plus claire des renseignements financiers et d'une surveillance plus stricte de la gouvernance. Les administrateurs demandent qu'un nouveau rapport soit préparé afin d'améliorer la

transparence et de faciliter la surveillance en fournissant des renseignements destinés à guider la prise de décision au sein du CA.

Le président par intérim du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

*Les membres de la direction sont excusés de la réunion.*

## **8. GOUVERNANCE**

Le président par intérim du CA donne la parole à Richard Dennis, vice-président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature.

Richard Dennis indique que le Comité s'est réuni le 24 juillet 2025, et qu'un résumé des points saillants de la réunion a été inclus dans les documents distribués aux administrateurs avant la réunion.

### **8.1 EXAMEN DE L'ÉBAUCHE DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS**

Richard Dennis fait référence aux documents distribués avant la réunion et demande à Ben Rempel de faire rapport sur ce point. Ben Rempel indique que le Comité a examiné les Règlements administratifs proposés et souligné certains points à discuter.

Règlement administratif n° 6 – Révocation de nominations : Les administrateurs examinent si les révocations doivent être soumises à une majorité simple ou à un seuil de vote plus élevé. Ils remarquent que la formulation actuelle manquait de clarté et pourrait ne pas être conforme aux exigences législatives à venir. Le Règlement d'application étant toujours en suspens, le CA convient de reporter sa décision définitive.

Règlement administratif n° 6 – Droit du président du CA d'assister aux réunions : Le CA se demande si le Règlement administratif doit explicitement mentionner le droit du vice-président du CA d'assister aux réunions en l'absence du président du CA. Il est convenu que ce pouvoir est inhérent à la fonction et déjà prévu dans le mandat; par conséquent, aucune mention supplémentaire dans le Règlement administratif n'est nécessaire.

Règlement administratif n° 8 – Divulgence des conflits d'intérêts : Les administrateurs déterminent si les divulgations annuelles étaient redondantes compte tenu des obligations de déclaration continue. Alors que certains considèrent les déclarations annuelles comme superflues, d'autres considèrent qu'il s'agit d'une bonne pratique de gouvernance. Le CA convient de maintenir temporairement l'obligation de divulgation annuelle, en attendant la confirmation des obligations à venir prévues par la loi.

Le président par intérim du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ébauche des Règlements administratifs.

Motion présentée par Richard Dennis et appuyée par John Burke :

### **IL EST RÉSOLU QUE**

1. Le CA approuve le Règlement administratif n° 6 – Comités et le Règlement administratif n° 8 – Conflit d'intérêts relatifs aux administrateurs et aux membres des comités révisés, conformes en substance à la forme présentée;
2. que le Collège ait par la présente l'autorisation et l'obligation de soumettre, au besoin, lesdites ébauches des Règlements administratifs du Collège au ministère de la Justice à des fins d'examen préliminaire et de discussion, dans le cadre des Règlements administratifs du Collège pris en vertu de l'article 80 de la Loi sur le Collège.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

Le CA reconnaît le travail accompli par le CGMC dans la révision des Règlements administratifs et exprime sa gratitude pour la possibilité qui lui a été offerte de donner son avis.

Le président par intérim du CA remercie Richard Dennis de son compte rendu.

## **8.2 MANDAT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Le président par intérim du CA demande à Richard Dennis, vice-président du CGMC, de faire rapport sur ce point.

Richard Dennis fait référence aux documents distribués avant la réunion et souligne que le CGMC a approuvé une résolution visant à reconnaître le poste et les responsabilités du secrétaire général. Il indique que la résolution établit l'officialisation de ce rôle grâce à l'élaboration d'un mandat assurant la clarté quant à la portée des responsabilités, aux liens hiérarchiques et aux pouvoirs conférés, tout en renforçant la reddition de comptes et l'adéquation avec les pratiques exemplaires en matière de gouvernance.

Le vice-président demande que la résolution soit adoptée telle qu'elle a été présentée.

Motion présentée par Richard Dennis et appuyée par Tim D'Souza :

**IL EST RÉSOLU QUE** l'ébauche du mandat du secrétaire général, conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée par le CA avec effet immédiat.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

Le président par intérim du CA remercie Richard Dennis de son compte rendu.

### **8.3 APPROBATION DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le président par intérim du CA demande à Richard Dennis, vice-président du CGMC, de faire rapport sur ce point.

Richard Dennis fait référence aux documents distribués avant la réunion et remarque que le CGMC a examiné la question et recommande au CA de donner son approbation. Aucun autre commentaire n'est formulé, le président par intérim du CA demande à ce qu'une motion approuve les documents tels que présentés.

Motion présentée par Richard Dennis et appuyée par John Burke :

**IL EST RÉSOLU QUE** le CA recommande de fixer la date de référence de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025 au 27 octobre 2025.

**IL EST RÉSOLU QUE** le CA approuve la trousse pour l'AGA destinée aux titulaires de permis afin d'y inclure les documents suivants :

Circulaire d'information  
Formulaire de procuration

Chronologie des activités  
Ordre du jour

**IL EST RÉSOLU QUE** le CA charge la direction d'envoyer l'avis officiel de convocation à l'assemblée à tous les titulaires de permis le 28 octobre 2025.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

Le président par intérim du CA remercie Richard Dennis de son compte rendu.

### **8.4 ÉBAUCHE DU RAPPORT ANNUEL 2025**

Le président par intérim du CA demande à Richard Dennis, vice-président du CGMC, de faire rapport sur ce point.

Richard Dennis fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que l'ébauche du Rapport annuel 2025 contient les commentaires formulés par les membres du CA. Le président par intérim du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ébauche du Rapport annuel 2025.

Motion présentée par Richard Dennis et appuyée par Marty Baram :

**IL EST RÉSOLU QUE** le CA approuve l'ébauche du Rapport annuel 2025.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

Le président par intérim du CA remercie Richard Dennis de son compte rendu.

## **9. PROCHAINE RÉUNION ET AJOURNEMENT**

Le président par intérim du CA annonce que la prochaine réunion du CA se tiendra le 21 octobre 2025 sur Zoom, suivie de la réunion du CA et de l'AGA le 27 novembre 2025 à Calgary, en Alberta.

### **9.1 CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA ET DES COMITÉS**

Le président par intérim du CA demande à Richard Dennis, vice-président du CGMC, de faire rapport sur ce point.

Richard Dennis fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique qu'une liste de toutes les réunions du CA et de ses comités pour 2026 est incluse dans la trousse. Les administrateurs discutent du cycle de planification stratégique et de sa pertinence pour les quatre prochaines années et suggèrent d'inclure la planification stratégique dans le calendrier des réunions de 2026. La secrétaire générale a pris note de cette suggestion et l'ajoutera aux prochaines discussions sur l'élaboration de l'ordre du jour.

Le président par intérim du CA remercie Richard Dennis de son compte rendu.

## **RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)**

### **MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS**

Motion présentée par Marty Baram et appuyée par Normand Beaudry :

**IL EST RÉSOLU QUE** la réunion du CA se poursuive à huis clos.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

## **SÉANCE À HUIS CLOS – LITIGES EN COURS**

Rien à signaler.

## **SÉANCE À HUIS CLOS – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELÈVE**

Le président par intérim du CA fait état du plan de relève du chef de la direction.

## **SÉANCE À HUIS CLOS — DISCUSSION DU CA**

### **MOTIONS À HUIS CLOS**

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée

### **IL EST RÉSOLU QUE**

- 1) la séance à huis clos prenne fin,
- 2) la réunion redevienne séance publique.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

### **AJOURNEMENT**

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

**IL EST RÉSOLU QUE** la réunion soit par la présente ajournée à 17 h 30 (HE).

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE**

---

Ben Rempel  
Président par intérim du CA

---

Nithiya Paheerathan  
Secrétaire de séance

## Sommaire des résolutions et mesures discutées

## Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Résolutions en bloc	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> les 11 points contenus dans les résolutions en bloc, telles qu'elles sont modifiées, soient par la présente approuvés : 1. Procès-verbal de la réunion du CA du 19 juin 2025 2. Rapport du Comité des finances et de la vérification 3. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 4. Rapport du Comité des ressources humaines 5. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante 6. Confirmation des signataires autorisés 7. Mise à jour du plan de relève du Collège 8. Nomination au Comité du Tribunal 9. Approbation de la registraire par intérim 10. Plan de perfectionnement et de formation du CA 11. Résultats du sondage concernant Convene	1
2	Ordre du jour	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.	2
8.1	Examen de l'ébauche des Règlements administratifs	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> 1. Le CA approuve le Règlement administratif n° 6 – Comités et le Règlement administratif n° 8 – Conflit d'intérêts relatifs aux administrateurs et aux membres des comités révisés, conformes en substance à la forme présentée; 2. que le Collège ait par la présente l'autorisation et l'obligation de soumettre, au besoin, lesdites ébauches des Règlements administratifs du Collège au ministère de la Justice à des fins d'examen préliminaire et de discussion, dans le cadre des Règlements administratifs du Collège pris en vertu de l'article 80 de la Loi sur le Collège.	3
8.2	Mandat du secrétaire général	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> l'ébauche du mandat du secrétaire général, conforme en substance à la	4

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		forme présentée, soit par la présente approuvée par le CA avec effet immédiat.	
8.4	<b>Approbation des renseignements pour l'AGA</b>	<p><b>IL EST RÉSOLU QUE</b> le CA recommande de fixer la date de référence de l'AGA 2025 au 27 octobre 2025.</p> <p><b>IL EST RÉSOLU QUE</b> le CA approuve la trousse pour l'AGA destinée aux titulaires de permis afin d'y inclure les documents suivants : Circulaire d'information, chronologie des activités, formulaire de procuration et ordre du jour</p> <p><b>IL EST RÉSOLU QUE</b> le CA charge la direction d'envoyer l'avis officiel de convocation à l'assemblée à tous les titulaires de permis le 28 octobre 2025.</p>	5
8.5	<b>Ébauche du Rapport annuel 2025</b>	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> le CA approuve l'ébauche du Rapport annuel 2025.	6
	<b>Poursuite de la réunion du CA à huis clos</b>	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> la réunion du CA se poursuive à huis clos.	7
	<b>La séance à huis clos prend fin et la réunion du CA se poursuit en séance publique</b>	<p><b>IL EST RÉSOLU QUE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La séance à huis clos prenne fin,</li> <li>2. que la réunion redevienne séance publique.</li> </ol>	8
	<b>Ajournement</b>	<b>IL EST RÉSOLU QUE</b> la réunion soit par la présente ajournée à 17 h 30 (HE).	9